



La page **Jardins** est de retour: à vos truelles, prêts, partez!
Cahier Plaisirs



Le tricentenaire de **Jean-Jacques Rousseau**
Cahier Livres

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CIII N° 88

LES SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 AVRIL 2012

2,61\$ + TAXES = 3,00\$

Émeute à l'extérieur, sarcasme à l'intérieur

Le PQ, la CAQ et les fédérations étudiantes dénoncent les blagues de Charest au Salon Plan Nord



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pendant que Jean Charest s'adressait à des centaines d'hommes d'affaires au Palais des congrès, une protestation étudiante a complètement dégénéré hier dans les rues de Montréal.

ALEXANDRE SHIELDS

Alors qu'il discourtait devant un parterre de gens d'affaires acquis à son Plan Nord réunis au Palais des congrès de Montréal, le premier ministre Jean Charest n'a pas manqué l'occasion hier de railler les étudiants qui luttèrent au même moment contre des policiers de l'escouade antiémeute à quelques mètres de là. Les propos du chef libéral ont d'ailleurs soulevé un tollé, alors que son gouvernement est empêtré dans un conflit qui l'oppose toujours à une bonne partie de la jeunesse

québécoise sur la question des droits de scolarité. Jean Charest devait simplement s'adresser à un parterre de plus de 1000 personnes issues du milieu

«À ceux qui frappent à notre porte ce matin, on pourrait leur offrir un emploi, et dans le Nord autant que possible, ce qui va tous nous permettre de continuer à travailler fort»

des affaires pour vanter encore une fois son «chantier d'une génération» articulé autour de l'exploitation minière. Le premier ministre avait été invité par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain,

qui souhaitait faire de son Salon Plan Nord un important rendez-vous d'acteurs du secteur privé attirés par les retombées économiques escomptées au nord du 49^e parallèle.

Mais le conflit étudiant est venu voler la vedette quelques minutes avant l'allocution de M. Charest. Au moins une cinquantaine de manifestants se sont alors introduits dans le Palais

VOIR PAGE A 12: CHAREST

- **Coût des manifestations: 4 millions, page A 2**
- **Ingrédients réunis pour un cocktail explosif, page A 12**
- **Le Plan Nord: pages C 1 et C 5**
- **L'éditorial de Bernard Descôteaux: Assez!, page B 4**



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

THÉÂTRE

Évelyne de la Chenelière adapte pour l'Espace Go un roman de Marie Cardinal

■ Cahier Culture

JOUR DE LA TERRE

La manif du grand ras-le-bol

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
MÉLISSA GUILLEMETTE

C'est demain qu'aura lieu un grand rassemblement à Montréal pour le Jour de la Terre, qui semble mobiliser davantage de forces environnementales qu'au cours des dernières années en raison de l'importance des enjeux qui se sont multipliés au cours des derniers mois.

Si plusieurs voient dans cette manifestation l'occasion d'exprimer aux gouvernements Harper et Charest leur ras-le-bol sur leur manière

d'exploiter les richesses naturelles, la manifestation a néanmoins gardé le cap depuis décembre dernier sur les enjeux environnementaux de ces dossiers.

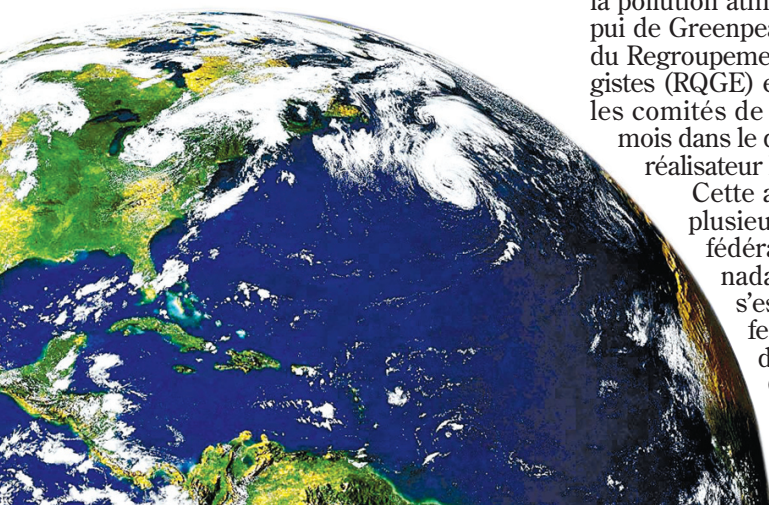
C'est en pleine conférence de Durban sur les changements climatiques que la coalition Kyoto pour l'espoir a voulu donner aux citoyens une occasion de se démarquer de la décision, déjà prise en secret par le gouvernement Harper, de retirer le Canada du protocole.

Ce premier appel à la mobilisation citoyenne avait alors été lancé par plusieurs groupes, à l'initiative de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), avec l'appui de Greenpeace Québec, de Nature Québec, du Regroupement québécois des groupes écologistes (RQGE) et de plusieurs autres, dont, déjà, les comités de citoyens mobilisés depuis des mois dans le dossier des gaz de schiste avec le réalisateur Dominic Champagne.

Cette amorce de mobilisation a incité plusieurs juristes à contester le décret fédéral qui autorisait le retrait du Canada de Kyoto. Une «Équipe Kyoto» s'est alors constituée autour du professeur Daniel Turp, qui a porté le débat devant la Cour fédérale. Cette «Équipe» a lancé de plus

VOIR PAGE A 12: TERRE

■ Trois manifestes en page B 5



Karel MAYRAND

UNE VOIX POUR LA TERRE

COMMENT JE ME SUIS ENGAGÉ POUR NOTRE PLANÈTE



essai
280 pages • 24,95 \$

ÉGALEMENT EN FORMAT NUMÉRIQUE

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

INDEX

Actualités.....	A 2	Éditorial.....	B 4
Annonces.....	C 11	Idées.....	B 5
Avis publics.....	C 10	Monde.....	C 8
Bourse.....	C 2	Mots croisés.....	D 4
Carrières.....	C 4	Météo.....	C 2
Décès.....	C 11	Perspectives.....	B 1
Dossier.....	A 10	Sports.....	C 7
Économie.....	C 1	Sudoku.....	D 4

Actions étudiantes

Une facture de plus de 4 millions pour les services policiers

BRIAN MYLES

Le printemps rouge coûtera quatre millions de dollars au bas mot aux bleus et aux verts réunis.

Selon des informations colligées par *Le Devoir*, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a dépensé jusqu'à présent près de deux millions de dollars en heures supplémentaires pour encadrer les quelque 165 manifestations étudiantes survenues sur son territoire depuis la levée des cours il y a deux mois.

De son côté, la Sûreté du Québec (SQ) a dû déboursier 1,5 million, comme le révélait jeudi *La Presse canadienne*.

Total? Environ 3,5 millions de dollars, et le conflit n'est toujours pas terminé. Les violents affrontements survenus hier au Palais des congrès en marge du

Salon Plan Nord, où Jean Charest a attisé la colère des étudiants par ses commentaires cinglants, ont mobilisé les escouades antiémeute du SPVM et de la SQ pour une grande partie de la journée.

Les policiers montréalais n'ont toujours pas remis toutes leurs feuilles de présence, si bien que la direction du SPVM s'attend à ce que la facture finale grimpe encore de plusieurs milliers de dollars.

La SQ dispose de données plus complètes. Selon les informations livrées en commission parlementaire par le directeur général de la SQ, Richard Deschenes, le conflit étudiant a occasionné 28 000 heures de travail supplémentaires depuis le début du boycott des cours.

Tous les calculs portent sur les heures supplémentaires seu-

lement. Ils ne tiennent pas compte des opérations courantes.

Au lendemain de la manifestation monstre du 22 mars, alors que plus de 100 000 personnes avaient défilé de façon pacifique dans les rues du centre-ville pour protester contre la hausse des droits de scolarité, le maire de Montréal, Gerald Tremblay, avait exprimé sa volonté de tenir des discussions avec le gouvernement du Québec sur les coûts importants assumés par le SPVM.

Avec l'escalade des coûts, Montréal sera tentée de frapper un peu plus fort à la porte de Québec, d'autant plus que les débordements sont le résultat d'une décision politique prise par le gouvernement Charest.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le Devoir

L'escouade antiémeute du Service de police de la Ville de Montréal a dû de nouveau être utilisée hier pour maîtriser une nouvelle manifestation étudiante.



L'Amérique du Nord est en solde.



C'est la saison des belles économies.

Réservez d'ici le 22 avril 2012 sur aircanada.com, en nous appelant au 1 888 247-2262 ou encore, en communiquant avec votre agent de voyages.

CANADA : exemples de prix ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessous.

HALIFAX 5 MAI-18 JUILLET 2012	WINNIPEG 5 MAI-18 JUILLET 2012	ST. JOHN'S (T.-N.-L.) 5 MAI-18 JUILLET 2012	EDMONTON 5 MAI-18 JUILLET 2012	VANCOUVER 5 MAI-18 JUILLET 2012	CALGARY 5 MAI-18 JUILLET 2012
À PARTIR DE 119 \$ + 75 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 149 \$ + 86 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 155 \$ + 87 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 165 \$ + 88 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 169 \$ + 89 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 179 \$ + 90 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS
194 \$	235 \$	242 \$	253 \$	258 \$	269 \$

ÉTATS-UNIS : exemples de prix ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessous.

FORT LAUDERDALE 2 MAI-18 JUILLET 2012	NEW YORK 4 JUIN-18 JUILLET 2012	SAN FRANCISCO 2 MAI-18 JUILLET 2012	LOS ANGELES 2 MAI-18 JUILLET 2012	HOUSTON 6 MAI-18 JUILLET 2012	RALEIGH-DURHAM 6 MAI-18 JUILLET 2012
À PARTIR DE 99 \$ + 89 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 109 \$ + 90 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 199 \$ + 94 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 219 \$ + 95 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 232 \$ + 96 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS	À PARTIR DE 230 \$ + 101 \$ TAXES/FRAIS/SUPPLÉMENTS
188 \$	199 \$	293 \$	314 \$	328 \$	331 \$



ÉQUIPES OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE CANADIENNES



TRANSPORTEUR OFFICIEL

aircanada.com

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Les prix indiqués incluent maintenant les taxes, frais et suppléments et sont basés sur des vols sans escale. Là où Air Canada n'exploite pas de vols sans escale, le prix total peut varier selon l'itinéraire. Certaines destinations peuvent nécessiter des correspondances; dans ces cas-là, le prix total peut être différent ou plus élevé en raison de la variabilité des taxes, frais et autres suppléments. Voyages Intra-Canada: des frais allant jusqu'à 20 \$ CA l'aller sont exigés pour un deuxième bagage enregistré. Voyages transfrontaliers entre le Canada et les États-Unis (y compris Hawaï): des frais allant jusqu'à 25 \$ (CA/US) l'aller pour un premier bagage enregistré et jusqu'à 35 \$ CA l'aller pour un deuxième bagage enregistré sont exigés dans le cas d'un vol entre le Canada et les États-Unis. Pour le détail de la franchise de bagages, consultez aircanada.com/bagages. Dans le cas d'un vol exploité par un partenaire commercial d'Air Canada, les frais relatifs aux bagages enregistrés peuvent différer. Les billets doivent être achetés au plus tard le 22 avril 2012. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. L'achat à l'avance est requis. Les tarifs peuvent différer selon le trajet, les taxes applicables, les fluctuations des taux de change et les dates de départ et de retour. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux heures et aux jours peuvent s'appliquer. Destinations canadiennes: à moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou des transporteurs aériens Air Canada ExpressSM (Jazz Aviation LP, Central Mountain Air, Sky Regional Airlines Inc., Air Georgian ou Exploits Valley Air Services Ltd.). Destinations américaines: à moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada ou des transporteurs aériens Air Canada ExpressSM (Jazz Aviation LP, Central Mountain Air, Sky Regional Airlines Inc., Air Georgian ou Exploits Valley Air Services Ltd.). Les vols peuvent également être assurés par des appareils de United Airlines, membre du réseau Star AllianceSM, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauqua Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines), Continental Airlines ou Continental Express (ExpressJet). SM Air Canada Express est une marque de commerce d'Air Canada. SM Star Alliance est une marque déposée d'Air Canada au Canada. SM Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc.

AU SALON PLAN NORD

Un premier établissement annule la session des étudiants en grève

MÉLISSA GUILLEMETTE

Des universités touchées par le mouvement de grève des étudiants contre la hausse des droits de scolarité tentent d'apaiser le climat. Et un premier établissement d'enseignement annule la session des étudiants en grève.

Le Conservatoire de musique de Montréal, où la grève dure depuis quatre semaines, a annoncé que la session des étudiants qui avaient cumulé deux absences et plus dans chaque cours était annulée. Les cours seront repris à la prochaine session, sans remboursement et avec la mention «incomplet temporaire». L'Association étudiante du Conservatoire de musique de Montréal a dénoncé la décision jugée «discriminatoire» pour les personnes qui «ont choisi de respecter le boycott des cours».

L'Université du Québec en Outaouais a quant à elle décidé de suspendre de nouveau les cours lundi. La direction avait décidé de fermer l'établissement hier pour permettre aux étudiants de tenir leur assemblée générale, mais elle a finalement été reportée à une date ultérieure. La direction estime néanmoins «qu'une pause additionnelle est nécessaire avant de pouvoir reprendre l'offre des cours», après une semaine particulièrement mouvementée au cours de laquelle plusieurs centaines de manifestants ont été arrêtés.

Le syndicat des professeurs de l'université a d'ailleurs dénoncé hier le «climat de peur» sur le campus. Le syndicat s'inquiète de la présence massive d'agents de police et du fait que certains professeurs et étudiants se sont retrouvés coincés dans des immeubles ou dans les stationnements ces derniers jours. Les professeurs dénoncent particulièrement le cas de la centaine d'arrestations survenues dans la cafétéria de l'université, jeudi. «Les professeurs ne peuvent pas être tenus d'enseigner dans des

conditions anormales ne permettant pas une relation pédagogique», affirment-ils.

Les professeurs de l'Université de Sherbrooke, où une injonction obtenue par des étudiants forçait théoriquement un retour en classe jeudi, ont aussi fait part de leurs craintes à leur employeur hier. Les cours n'ont toujours pas repris pour les facultés en grève.

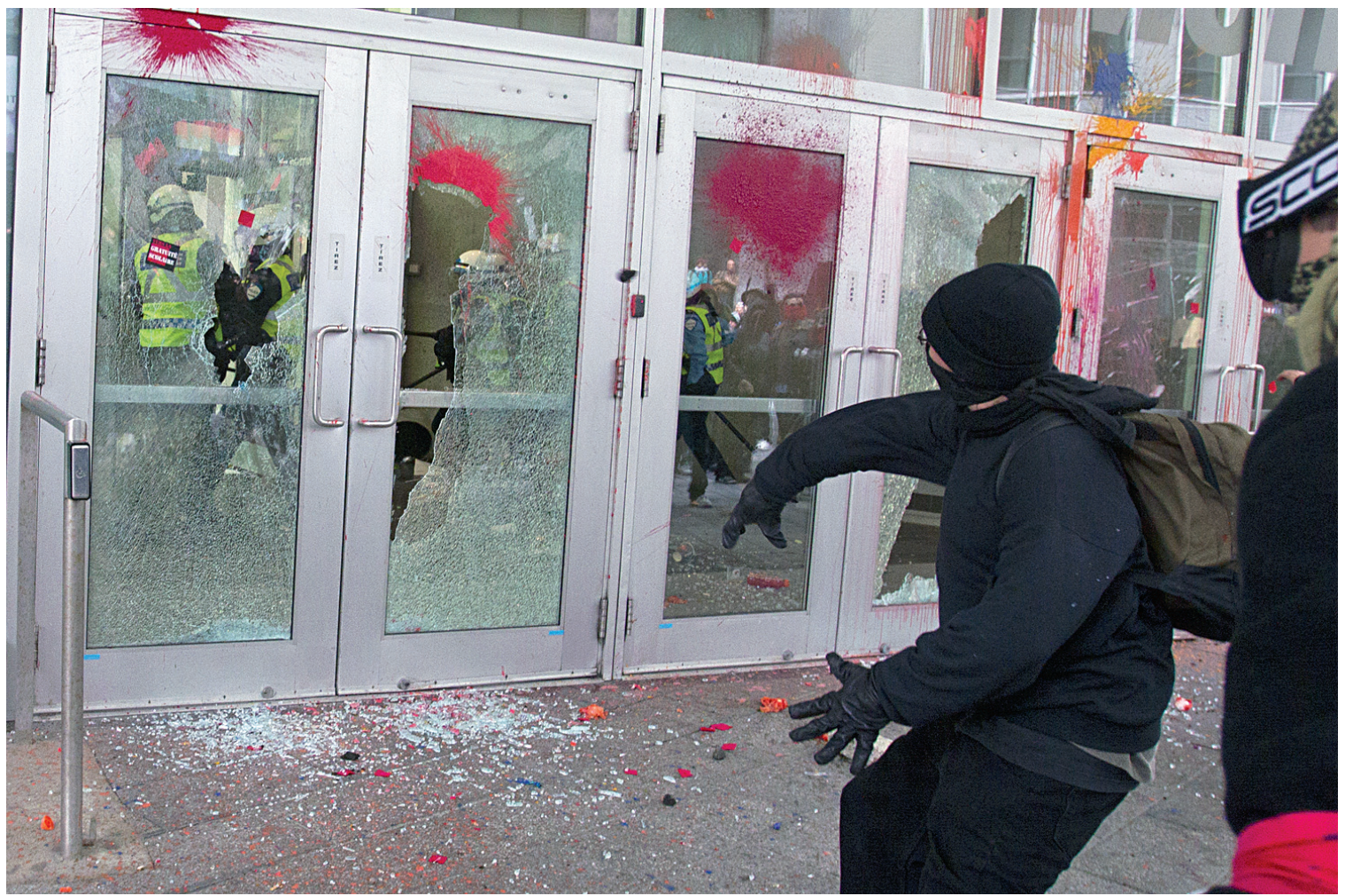
La direction de l'Université de Montréal (UdeM) a pour sa part décidé de ne pas déposer de demande afin que soit renouvelée l'injonction qu'elle avait obtenue il y a une dizaine de jours et qui obligeait les étudiants à ne pas bloquer les entrées de l'établissement. La direction s'est entendue avec la Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM, qui s'est engagée à défendre auprès de ses membres le respect des règles et l'esprit de l'injonction. C'est après l'obtention de cette injonction que le pavillon Roger-Gaudry avait été vandalisé. Les cours visés par le débrayage sont toujours suspendus à l'UdeM.

Par ailleurs, le site du ministère de l'Éducation a de nouveau été bloqué hier pendant plusieurs heures. Des étudiants étaient parvenus à bloquer le site Web du ministère et du Parti libéral il y a une semaine. Les étudiants du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, où la direction a tenté de forcer un retour en classe lundi dernier, ont reconduit la grève hier, tout comme ceux du cégep régional de Lanaudière. La direction du cégep de Saint-Jean s'est engagée «à respecter le vote». Les étudiants inscrits aux études supérieures à l'Université Laval ont pour leur part voté une grève générale illimitée hier, deux semaines après avoir voté contre une reconduction de leur mandat de grève.

Le nombre d'étudiants en grève serait légèrement en hausse, établi à 176 000 personnes.

Le Devoir

«Les professeurs ne peuvent pas être tenus d'enseigner dans des conditions anormales»



Des manifestants ont fracassé les portes vitrées du Palais des congrès de Montréal, où le premier ministre Jean Charest prononçait une allocution sur le Plan Nord.

Au gouvernement d'ouvrir le dialogue

Pour la première fois, la direction d'un cégep met de la pression sur Beauchamp

MÉLISSA GUILLEMETTE

L'administration du collège Édouard-Montpetit demande au gouvernement d'ouvrir un dialogue «le plus rapidement possible» avec les étudiants. Il s'agit du premier établissement d'enseignement à mettre de la pression sur le gouvernement plutôt que sur les grévistes.

Dans une résolution adoptée par le conseil d'administration (C.A.) du collège longueuillois jeudi et envoyée hier à la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, la direction invite le gouvernement à «dénouer la crise actuelle et [à] favoriser le retour en classe des étudiants dans les plus brefs délais, et ce, dans les meilleures conditions possible».

Les étudiants opposés à la hausse des droits de scolarité de 1625 \$ sont en grève depuis 10 semaines, dans certains cas.

«C'est au gouvernement à régler le problème», dit Serge Brasset. Il a la responsabilité de dia-

loguer et de prendre les moyens pour le faire», surtout après une journée comme celle d'hier, où la tension a été des plus vives autour du Palais des congrès. Il croit que la ministre doit mettre les actes répréhensibles de côté et ouvrir grand la porte. «Il y a trois-quatre semaines, il n'y avait pas [de casse], mais il n'y avait tout de même pas de discussions. Quand il y a des conflits dans les écoles, même au niveau primaire, on a des discussions. On dit aux parties qu'il faut qu'elles se parlent.»

La direction invite le gouvernement à «dénouer la crise actuelle et [à] favoriser le retour en classe des étudiants dans les plus brefs délais»

étudiante universitaire du Québec refuse d'entrer dans les discussions sans la CLASSE.

La résolution du C.A. indique bien que la clé pour résoudre l'impasse est de trouver une solution «qui conviendrait à toutes les parties concernées».

«C'est au gouvernement à régler le problème», dit Serge Brasset. Il a la responsabilité de dia-

loguer et de prendre les moyens pour le faire», surtout après une journée comme celle d'hier, où la tension a été des plus vives autour du Palais des congrès. Il croit que la ministre doit mettre les actes répréhensibles de côté et ouvrir grand la porte. «Il y a trois-quatre semaines, il n'y avait pas [de casse], mais il n'y avait tout de même pas de discussions. Quand il y a des conflits dans les écoles, même au niveau primaire, on a des discussions. On dit aux parties qu'il faut qu'elles se parlent.»

Le C.A. d'Édouard-Montpetit souligne par ailleurs la «démarche responsable, démocratique et transparente» de son association étudiante, l'Association générale des étudiants du collège Édouard-Montpetit.

L'administration précise qu'elle ne veut pas se mêler au débat

sur la hausse des droits de scolarité et prendre position. Mais elle a tenu à alerter la ministre et remplir son devoir en tentant d'éviter des «dramas humains», explique Serge Brasset.

Le temps file et les chances de pouvoir réaménager le calendrier scolaire sans affecter la prochaine rentrée se réduisent chaque jour. «Il y a des jeunes qui, si ça ne se règle pas, ne seront pas diplômés en juin et ne pourront pas entrer dans les programmes contingents. Ils risquent de rater l'occasion. On est inquiets pour nos étudiants.» Le collège se donne la mission de valoriser l'enseignement supérieur et juge que la situation fait tout le contraire en ce moment.

Les étudiants du cégep Édouard-Montpetit sont en débrayage depuis sept semaines et la dernière assemblée générale a reconduit la grève jusqu'au 30 avril, à moins d'un règlement d'ici là.

Le Devoir



Les policiers de Montréal ont été forcés de fuir les manifestants et de réclamer l'assistance de la Sûreté du Québec.

Charest pris à partie sur le Web

La blague du premier ministre, Jean Charest, s'est rapidement propagée dans les médias sociaux. Si M. Charest a usé de sarcasme en disant qu'il pourrait trouver des emplois «dans le Nord, autant que possible» aux manifestants d'hier, ils le lui ont rendu sur Facebook et Twitter. Des internautes ont parodié sa déclaration, récoltant des centaines de partages. «On va t'en trouver une job dans

l'Nord...» était-il écrit sur une photo du premier ministre partagée en soirée. «Avec des petites bouchées et du champagne, ma blague était très bonne!» lit-on sur une autre. Une page Facebook a aussi été créée pour demander la démission de Jean Charest et, au moment de mettre sous presse, 19 800 personnes y avaient adhéré.

Le Devoir

COEUR DES SCIENCES - UQAM

Conférence

Des primates aux sociétés humaines
Il était une fois le couple

Une conférence de Bernard Chapais

Malgré l'immense variabilité culturelle des sociétés humaines, existe-t-il une configuration sociale à l'origine de toutes ces variantes? Une configuration spécifiquement humaine qui nous distingue des primates? Quand l'apparition du lien de couple fait toute la différence.

Primatologue et spécialiste des origines évolutives du comportement humain, **Bernard Chapais** est professeur au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

Mercredi 25 avril 2012, 19h



LE DEVOIR

www.coeurdessciences.uqam.ca

514 987-0357

FORUM PLAN NORD 2012
NE PERDONS PAS
LE NORD!

2-3 MAI 2012 — Hôtel Delta, Québec

Inscrivez-vous dès maintenant
www.forumplannord.com • 418 843-9999



©2007 Pierre Bouchard/Indico



ACTUALITÉS

CITOYENNETÉ CANADIENNE

La maîtrise du français ou de l'anglais sera exigée

Les candidats pourraient devoir fournir une «preuve objective» écrite qu'ils peuvent s'exprimer dans l'une des deux langues officielles du Canada

Les candidats qui souhaitent obtenir leur citoyenneté canadienne pourraient bientôt devoir fournir une «preuve objective» écrite qu'ils maîtrisent l'anglais ou le français.

Le ministre canadien de l'Immigration, Jason Kenney, a expliqué hier à Montréal que «la langue représente un élément important de l'intégration réussie des immigrants et des nouveaux citoyens».

En vertu des modifications proposées par le gouvernement, les demandeurs de citoyenneté devraient joindre à leur requête une «preuve objective» de leurs compétences linguistiques, soit les résultats d'une évaluation effectuée par un tiers autorisé, un document prouvant qu'ils ont terminé des études secondaires ou postsecondaires en français ou en anglais, ou encore la preuve qu'ils ont atteint le niveau linguistique requis dans le cadre de certains programmes de formation linguistique financés par le gouvernement canadien.

La maîtrise du français ou de l'anglais était déjà obligatoire en vertu de la première Loi sur la citoyenneté, adoptée en 1947, mais les nouveaux mécanismes annoncés visent à assurer l'application de ces exigences. Le

gouvernement offre aussi des cours de langue gratuits aux résidents permanents.

Le ministre Kenney a déjà annoncé récemment de nouvelles mesures pour certaines catégories d'immigrants, notamment les travailleurs qualifiés et semi-qualifiés.

Le discours du ministre Kenney a été interrompu deux fois hier par des manifestants qui dénoncent le récent projet de loi fédéral pour réformer le système des réfugiés. Ils ont rapidement été escortés à l'extérieur de la salle d'un hôtel du centre-ville de Montréal.

A un kilomètre de là, une violente manifestation faisait rage autour du Palais des congrès, où le premier ministre du Québec Jean Charest prononçait un discours dans le cadre du Salon Plan Nord.

«Les modifications que j'ai annoncées visent à faire en sorte que les immigrants qui viennent au Canada puissent contribuer rapidement à l'économie», a déclaré le ministre Kenney. En outre, la pierre angulaire du succès consiste à pouvoir parler l'une des langues officielles du Canada.»

La Presse canadienne



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney

Ottawa offrira jusqu'à 12 000 \$ aux parents d'enfants assassinés

Les parents d'enfants assassinés ou disparus à cause d'un geste criminel recevront une aide financière du gouvernement fédéral.

A compter de janvier 2013, une nouvelle prestation de soutien du revenu de 350 \$ par semaine sera offerte à ces parents qui y auront accès pour un maximum de 35 semaines.

Le premier ministre Stephen Harper a annoncé la nouvelle mesure hier, à Sherbrooke. Il a dit que les familles dans ces situations ont besoin d'argent supplémentaire pour faire face à la perte d'un enfant.

Pour recevoir cette aide, les

parents devront avoir eu un revenu d'au moins 6500 \$ l'année précédant leur drame et avoir pris congé de leur travail. L'argent doit compenser une perte de revenus.

Le gouvernement estime que 1000 familles canadiennes par année auront droit à ces prestations.

Ottawa entend aussi modifier le Code canadien du travail pour protéger les emplois de parents en congé à la suite du meurtre d'un enfant mineur. Cette protection s'étendrait aux employés d'entreprises relevant de la compétence fédérale.

La Presse canadienne



MIKE CASSESE REUTERS

Environ 12 000 dépliant et 3000 affiches montrant le chef néodémocrate, Thomas Mulcair, avec une feuille de marijuana barrée de rouge ont été distribués à Ottawa, Toronto et Vancouver.

Décriminalisation de la marijuana

Thomas Mulcair attaqué par les jeunes libéraux

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — On s'attendait à ce que les salves proviennent du Parti conservateur, mais c'est finalement du côté des libéraux que les attaques contre le nouveau chef du NPD, Thomas Mulcair, sont arrivées. L'aile jeunesse du PLC lance une campagne pour mettre en lumière l'opposition du chef néodémocrate à la décriminalisation de la marijuana.

«On veut que les gens, et les jeunes surtout, sachent que sur une question de lutte contre le crime importante, la position de M. Mulcair est la même que celle de Stephen Harper», explique au téléphone le président des jeunes libéraux du Canada, Samuel Lavoie.

Les jeunes libéraux en ont contre la réponse qu'a fournie M. Mulcair pendant la course à la chefferie du NPD. Le journaliste Tom Clark lui demandait s'il décriminaliserait la marijuana s'il devenait premier ministre. Réponse: «Non. Je crois que ce serait une erreur. Parce que l'information que nous avons en ce moment est que la marijuana sur le marché est extrêmement puissante et pourrait causer de graves problèmes de santé mentale.»

À l'inverse, le Parti libéral a voté lors de son dernier congrès non pas pour la décriminalisation, mais pour la légalisation pure et simple de la marijuana. Les jeunes libéraux veulent donc faire savoir au monde, et aux progressistes en particulier, que leur formation est plus représentative que l'est le NPD de Thomas Mulcair. «Il y a un possible gouffre entre M. Mulcair et ce qui est re-

connu comme les politiques de prédilection du mouvement progressiste», continue M. Lavoie.

Ainsi, 12 000 dépliant et 3000 affiches montrant M. Mulcair avec une feuille de marijuana barrée de rouge ont été imprimées, et 5000 épinglettes ont été produites. Elles ont été distribuées à Ottawa, Toronto et Vancouver. Des événements à Montréal suivront. Les dossiers ont été acheminés aux sections universitaires de l'aile jeunesse du PLC pour que ces éléments soient ajoutés à la trousse d'accueil fournie aux nouveaux universitaires en septembre prochain.

M. Lavoie reconnaît que la marijuana n'est pas nécessairement un enjeu capital pour les électeurs, mais il pense que cette prise de position en faveur de la légalisation démontre le désir de «renouveau» du Parti libéral. «C'est un point de départ, la première salve, dans la genèse d'un Parti libéral plus audacieux et présentant des options innovatrices aux citoyens», conclut-il.

Le bureau de M. Mulcair a répondu en fin de journée hier que le chef prônait plutôt la mise sur pied d'une commission qui étudierait l'usage non médical des drogues. (Le sénateur Pierre Claude Nolin en a piloté une il y a dix ans.) «Le chef est contre une criminalisation accrue», a indiqué son porte-parole, George Soule.

Thomas Mulcair a clarifié, hier, sa position sur le cannabis, indiquant qu'il croyait que personne ne devrait aller en prison pour possession de quelques joints.

Le Devoir

Les petites entreprises doivent se plier à la loi 101

ROBERT DUTRISAC

Québec — La FTQ défendra l'idée d'assujettir les petites entreprises à la Charte de la langue française lors de la rencontre, présidée par la ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, sur la Stratégie commune d'intervention pour Montréal, une initiative qui mise exclusivement sur des mesures volontaires pour promouvoir le français dans les milieux de travail.

«On est d'accord pour célébrer les 35 ans de la Charte de la langue française et les efforts qui sont faits. Mais on pense qu'il y a de grandes lacunes encore. Il faudrait mettre les bouchées doubles», a fait valoir le secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer, dans un entretien téléphonique accordé au Devoir.

Dans le but de faire signer une déclaration sur la promotion du français, Christine St-Pierre a convoqué à une rencontre vendredi prochain des gens d'affaires, des chefs syndicaux ainsi que des représentants des milieux communautaires et de l'éducation.

Le secrétaire général a rappelé que 70 % des immigrants travaillent dans des entreprises de moins de 50 employés, entreprises qui ne sont pas soumises à l'obligation de se franciser en vertu de la Charte. «Il en a plein qui nous échappent parce que la plupart ne sont pas syndiqués», a-t-il signalé.

«Pas à la hauteur»

En octobre 2008, lors du Rendez-vous des gens d'affaires et des partenaires socioéconomiques de Montréal, la FTQ avait décidé de «laisser la chance au coureur», a affirmé Daniel Boyer, et d'accepter que la francisation des petites entreprises ne passe que par des mesures volontaires, une exigence de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Mais quatre ans après la mise en œuvre de la Stratégie commune, «on constate que ça boîte. On ne dit pas que ça n'a pas donné de résultats, on dit que les résultats ne sont pas à la hauteur de ce qu'on attendait, loin de là. Ce n'est pas le grand succès escompté».

Des cours de français sont donnés dans des petites entreprises qui veulent bien se prêter à l'exercice. «C'est encore marginal», a-t-il noté. L'initiative Carrefour francisation qui, notamment, incite les petites entreprises à obtenir une attestation de conformité de l'Office québécois de la langue française (OQLF), est une goutte d'eau dans l'océan. Deux cent vingt-cinq entreprises ont accepté de jouer le jeu et seulement 106 ont reçu leur attestation, selon les données du ministère.

La FTQ dénonce aussi la décision du ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) de restreindre l'accès des cours de francisation à temps partiel pour les nouveaux arrivants. «Il faut les mettre en contact le plus rapidement possible avec la langue française. Si les nouveaux arrivants attendent trois, quatre, cinq ou six mois avant d'avoir ce cours-là, ils vont bifurquer vers l'anglais. A Montréal, on est capable de vivre en anglais facilement», a fait observer Daniel Boyer.

Le Devoir

EN BREF

Appels frauduleux

Ottawa — Un spécialiste des communications en période électorale croit peu probable que les appels redigeant les électeurs vers de faux bureaux de scrutin survenus lors de la dernière élection fédérale aient été le fruit d'erreurs faites de bonne foi.

Dans une déclaration sous serment déposée hier, Robert Penner, président de la boîte Strategic Communications Inc., indique que tout parti politique effectuant des appels auprès des électeurs a intérêt à s'identifier et à identifier ses candidats dans l'espoir d'obtenir des votes. Si un appel a été fait sans une telle identification, dit-il, alors cet appel est sûrement illégitime. En outre, déclare-t-il, un parti politique «n'appellerait jamais un sympathisant d'une autre formation pour fournir de l'information sur l'endroit du vote, même si cette information est légitime». Cette déclaration a été faite dans le cadre de la procédure pour faire invalider l'élection de sept députés conservateurs au motif que des électeurs disent avoir reçu des appels frauduleux les envoyant voter à un faux bureau de scrutin. — Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

850 plaintes pour infraction à la loi 101

Des militants pour la promotion du français à Montréal ont déposé cette semaine 850 plaintes pour infractions à la loi 101 dans l'affichage de commerces. Trois cents de ces plaintes déposées à l'Office québécois de la langue française (OQLF) touchent des affiches aperçues dans le parc industriel de Saint-Laurent et 550 concernent le quartier Côte-des-Neiges. La Société Saint-Jean-Baptiste et le Mouvement Québec français sont à l'origine de cette initiative. Ils ont par ailleurs affirmé que, pour que la loi 101 soit respectée, il faut «redoubler les ressources de l'OQLF». Ils ont dénoncé l'attitude du gouvernement du Québec, qui, selon eux, «bouge peu ou pas du tout pour enrayer l'anglicisation galopante». — Le Devoir

Halte aux cellulaires volés

Ottawa — La députée du Bloc québécois Maria Mourani demande au CRTC de forcer les fournisseurs de téléphonie sans fil à faire en sorte que les téléphones intelligents volés ne puissent plus être réactivés. Dans son mémoire, la députée fait état d'une hausse significative (71 % à Montréal entre 2010 et 2011) des vols avec violence de téléphones sans fil. À Québec, soutient-elle, un homme offrirait 60 \$ pour un BlackBerry, au point que certains jeunes lui en auraient procuré des dizaines. Selon elle, ces vols ne seraient plus alléchants s'il devenait impossible de réactiver l'objet du crime, non seulement auprès du fournisseur initial, mais aussi auprès des autres. Pour cela, dit-elle, il suffirait que les fournisseurs de téléphonie soient obligés d'avertir leurs concurrents qu'un appareil a été volé. Elle suggère la mise sur pied d'un registre national des cellulaires volés géré par un organisme tiers. Mme Mourani y voit un moyen de réduire la criminalité. — Le Devoir

Papeterie
Casse - Noisette

«L'avenir, c'est à vous de l'écrire»

Agendas, papeteries fines, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter, etc.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10h 00 à 18h 00
les samedis et dimanches de 10h 00 à 16h 30

Avant d'être encore plus mal dans sa peau!

ERNEST GODIN MA, Psy, MA, Soc.
Psychologie

PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DU MIEUX ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

514 992-7535 Outremont

- MEMBRE DE L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES
- MEMBRE DU RÉPERTOIRE CANADIEN DES PSYCHOLOGUES OFFRANT DES SERVICES DE SANTÉ
- MEMBRE DE L'ASSOCIATION AMÉRICAINE DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES • COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

ACTUALITÉS

Congrès de la CAQ

Charest « n'a plus la légitimité pour gérer »

François Legault attaque la crédibilité du premier ministre

ROBERT DUTRISAC

Victoriaville — Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, estime que Jean Charest n'a plus la légitimité pour se voir confier un quatrième mandat à titre de premier ministre.

Dans son allocution prononcée en soirée devant les militants présents à l'ouverture du congrès de fondation de la CAQ, François Legault n'a pas ménagé le chef libéral qui, selon lui, « défend les amis du parti ».

« Ce qui est clair, c'est que ce gars-là n'a plus la crédibilité, il n'a plus la légitimité pour gérer le Québec », a lancé François Legault sous les applaudissements.

Le chef caquiste a accusé son ancienne collègue Pauline Marois d'être le premier chef du Parti québécois à avoir cédé « le contrôle de la date du prochain référendum à ses militants les plus radicaux ». Si le PQ est porté au pouvoir, les Marc Laviolette, Claudette Carbonneau et Gérard Larose de ce monde vont s'empresser de faire signer le registre pour la tenue d'un référendum sur la souveraineté, avec toute l'incertitude que cela comporte, a-t-il avancé.

François Legault a employé à quelques reprises le slogan des libéraux de Jean Lesage, Maîtres chez nous. « On n'a pas besoin d'être souverainiste pour être amoureux du Québec, pour se dire qu'on veut être maîtres chez nous », a-t-il affirmé. Pas besoin d'être souverainiste non plus pour protéger le français, a-t-il ajouté.

Dans un point de presse en après-midi, François Legault avait dit estimer que l'appui de 30 % à 40 % dont a joui dans les sondages son mouvement l'an dernier était « irréaliste ». Que la CAQ recueille aujourd'hui 20 %



Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, estime les élections imminentes.

des intentions de vote, cela dépasse « nos rêves », a assuré le chef caquiste.

Ce n'est pas « une glissade », juge François Legault. « Être à plus de 20 % après cinq mois, c'est vraiment quelque chose de spécial. Vous ne voyez pas ça souvent, même dans le monde », a-t-il affirmé. La campagne électorale, qu'il croit imminente, permettra à son parti de recueillir plus de 35 % des suffrages, a-t-il prédit.

La direction du parti avait invité le D^r Gaétan Barrette, le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, à venir assister au congrès à titre d'observateur. Après avoir hésité, le D^r Barrette a décliné l'invitation.

François Legault a dû commenter les départs de certains jeunes qui s'étaient joints à la CAQ quand il ne s'agissait que d'un groupe de réflexion. En octobre dernier, ils étaient 40 jeunes de moins de 40 ans à

s'engager dans la CAQ. Une des têtes d'affiche, Me Marie-Noëlle Closson-Duquette, ainsi que six ou sept membres du groupe, selon La Presse, ont tiré leur révérence. Certains jugent que la CAQ, sous l'influence de l'Action démocratique du Québec, est devenue un parti de droite. « Ce n'est pas un positionnement qu'on prend », s'est défendu François Legault. Certaines propositions de la CAQ, comme d'investir un milliard de plus en éducation, surtout dans les milieux défavorisés, sont loin d'être de droite, a-t-il plaidé. D'autres propositions, comme de mettre de l'ordre dans les réseaux publics, peuvent être qualifiées de droite. « Je ne me considère pas comme de droite », a-t-il affirmé, réitérant qu'il était « pragmatique ».

« Notre objectif, notre défi, c'est de regrouper au centre des gens qui veulent qu'on ait un État efficace, qui veulent qu'on mette

de l'emphase pour être maître chez nous », a-t-il fait valoir.

François Legault a également commenté les pressions que certains des candidats possibles de la CAQ, issus du milieu des affaires, ont subies de la part de Jacques Ménard, le président de la Banque de Montréal au Québec, et de Luc Beauregard, le fondateur de la firme de relations publiques National pour qu'ils renoncent à se porter candidats, comme l'a rapporté le magazine *L'actualité*. Le Parti libéral quand il est au pouvoir donne des contrats, des subventions, a souligné le chef caquiste. « Il y a de l'attrait pour le pouvoir, malheureusement. »

Demain, quelque 500 militants se réuniront pour disposer de 59 propositions en vue de constituer le premier programme de la CAQ.

Le Devoir

Un sursis pour le registre des armes

La Cour supérieure ordonne la préservation des données jusqu'au 13 juin

BRIAN MYLES

Le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, s'est réjoui hier de la décision de la Cour supérieure, qui a ordonné à Ottawa de préserver l'intégrité du registre des armes à feu au moins jusqu'au 13 juin. Il invite le fédéral à négocier pour mettre un point final au litige.

« Le gouvernement fédéral ne peut pas se comporter comme s'il était le seul gouvernement du Canada. Il faut rappeler à Ottawa qu'il y a une différence entre [gouvernement] majoritaire et propriétaire », a dit le ministre Fournier.

« Si on reconnaît que le Québec peut faire son [propre] registre, pourquoi ne pas l'aider à le faire, pourquoi ne pas permettre que ce registre soit utile? » a-t-il ajouté.

Dans une décision de 20 pages, le juge Marc-André Blanchard s'est rendu aux arguments singuliers du procureur général du Québec. Évoquant l'urgence de la situation et la nécessité d'éviter la destruction imminente des données, les juristes québécois avaient enjoint au juge de suspendre des dispositions de la Loi sur l'abolition du registre des armes d'épaule, bien qu'elle soit valide et qu'elle ne fasse l'objet d'aucune contestation constitutionnelle à l'étape de l'injonction.

Les constitutionnalistes vont certainement sourciller à la lecture de cette décision sans précédent au Canada. En effet, l'injonction suspend l'application d'une disposition de la loi qui a reçu la sanction royale. C'est un

peu comme si les juges sculptaient et remodelaient les lois à la place du Parlement.

Le juge Blanchard appuie sa décision sur le caractère « exceptionnel » de l'affaire. S'il avait refusé de prolonger l'injonction provisoire jusqu'à ce qu'il entende la cause, le 11 juin prochain, il y avait un risque bien réel que les données soient détruites. Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, n'avait d'ailleurs pas caché ses intentions. Il était prêt à amorcer la destruction des données dans les heures suivant l'entrée en vigueur de la loi.

Le gouvernement du Québec, qui veut constituer son propre registre à partir des données fédérales, aurait été perdant sur toute la ligne. « Deux gouvernements, tous deux démocratiquement élus, proposent une vision diamétralement opposée de ce qu'il convient d'appeler le bien commun », écrit le juge Blanchard.

D'ici à ce que le litige soit tranché, les chasseurs québécois devront continuer d'enregistrer leurs armes, et les détaillants devront s'assurer que leurs clients possèdent bel et bien un permis de possession d'arme à feu.

Québec doit encore surmonter son plus grand défi : convaincre le tribunal que les dispositions de la loi ordonnant la destruction des données est inconstitutionnelle et que la province a la pleine légitimité pour obtenir ces informations.

Le Devoir

porter
raffinée sur toute la ligne

Dépensez gros.

Vols au départ de Montréal. Réservation avant le 23 avril 2012. Voyage avant le 4 septembre 2012. Mentionnez le code VOL100

Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires.* Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs à partir de :

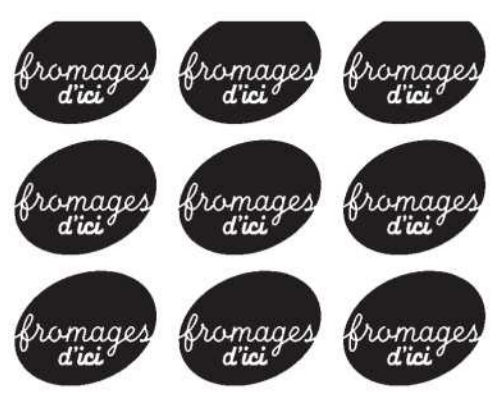
HALIFAX 2 par jour 188 \$ Taxes et frais compris	TORONTO 17 par jour 149 \$ Taxes et frais compris	SAULT STE. MARIE 193 \$ Taxes et frais compris	ST. JOHN'S 241 \$ Taxes et frais compris	SUDBURY 193 \$ Taxes et frais compris	THUNDER BAY 227 \$ Taxes et frais compris	TIMMINS 193 \$ Taxes et frais compris	WINDSOR 170 \$ Taxes et frais compris	BOSTON 339 \$ Taxes et frais compris
CHICAGO 329 \$ Taxes et frais compris	MYRTLE BEACH 465 \$ Taxes et frais compris	NEW YORK 245 \$ Taxes et frais compris	WASHINGTON Dulles 318 \$ Taxes et frais compris					

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

PRIX
TOUT
COMPRIS

flyporter.com

*Réservation avant le 23 avril 2012. Voyage avant le 4 septembre 2012. Rabais de 100 \$ sur un aller-retour ou de 50 \$ sur un aller simple. Nouvelles réservations seulement. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Porter peut exiger un achat à l'avance dans certains marchés. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires. Ces montants peuvent aller jusqu'à 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. BILLETS NON REMBOURSABLES. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. Les tarifs sont fonction de la disponibilité. Certaines conditions (incluant des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage, et les frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent changer sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Renseignez-vous auprès de Porter ou de votre agent de voyages.



ERMITE
CHAMPFLEURY
CHEDDAR BIO
VIEILLI L'ANCÊTRE

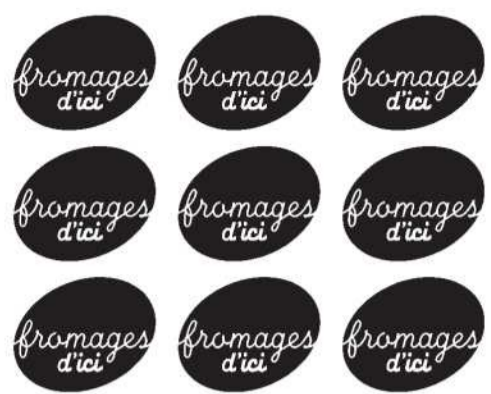


INSPIRÉ
L'HERCULE
DE CHARLEVOIX
LOUIS D'OR

CHAMPLAIN
FLEURS D'AIL
MAGIE DE
MADAWASKA



BENDADON!
GRONDINES
CAMEMBERT
DAMAFRO



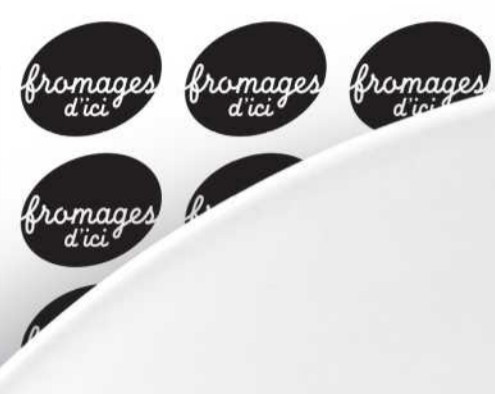
LABNEH
EMMENTAL
L'ALPINOIS
LE DOUANIER



LE MOINE
LE LOTBINIÈRE
LE CIEL
DE CHARLEVOIX

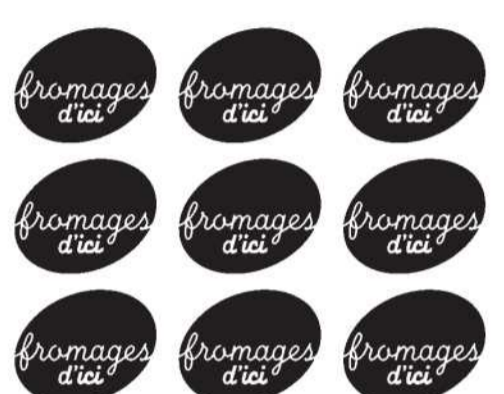


PIKAUBA
CURÉ-HÉBERT
LE CLOS
ST-AMBROISE



LE MACROPUR
LE VOYAGEUR
OKA

AYOYE!
14 ARPENTS
ST-PIERRE
SAUREL



AKAWI
ALFRED LE FERMIER
TOMME
GROSSE-



HALOUMI
LE 1608
LE PIZY



BOURGIN
LE FOU DU ROY
LE RIOPELLE
DE L'ISLE



CONNAISSEZ-VOUS LES

300



EDDAR LA
UTE À L'OURS
MAMIROLLE
LA BELLE-MÈRE



JOCOEUR
L'EMPER
LE MA
CHAPDELA



FROMAGES
300
?



LA FONDUE DE
LA BARBERIE



GRUBBEC
LE CALUM
FILOU



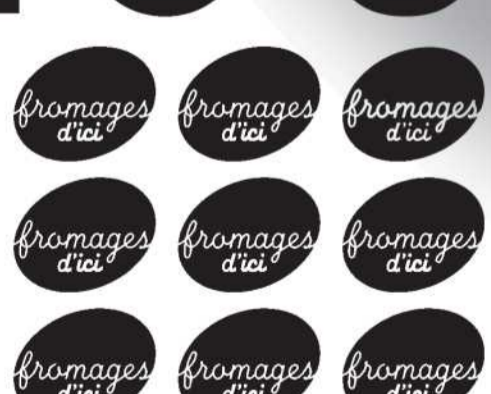
FROMAGES
300
?



LE CANTOLAIT
LA RACLETTE
CHAMPÊTRE



LE FREDDO
LE ST-ANTOINE
LE CRÉMEUX
AIL-FINES HERBES



STE-ANNE
LE
DE MONTEREGIE
LE FIN RENARD



NABULSI
ST-PAULIN
DAMAFRO
BRIE CHEVALIER



LE PÂTURAGE
LE DÉLICE
DES APPALACHES
CHENAL DU MOINE

OKALEGER
FREDONDAINE
CHEDDAR LA
FROMAGERIE BOIVIN



PEAU ROUGE
ST-PAULIN
DAMAFRO
BRIE CHEVALIER



LESIXPOIN
CHEDDAR
IF REAIPRÉ



L'EXTRA
L'ANGE GARDIEN
CHEDDAR



LEMON
SUISSE
CHALIBERG RIVIERA





Choisir des solutions durables.

- Depuis 1990, Rio Tinto Alcan a réussi à diminuer de moitié ses émissions totales de gaz à effet de serre (GES) tout en augmentant de 50% sa production d'aluminium.
- Au niveau mondial, la production d'une tonne d'aluminium génère en moyenne 11 tonnes de CO₂, un résultat plus de trois fois supérieur à celui de Rio Tinto Alcan.
- Grâce à l'utilisation de l'hydroélectricité, l'aluminium produit par Rio Tinto Alcan a la plus faible empreinte carbone dans le monde.
- La part plus qu'appréciable de Rio Tinto Alcan dans la réduction des émissions industrielles au Québec depuis 20 ans est d'environ 50%.
- La nouvelle technologie AP60 de Rio Tinto Alcan permettra de produire 40% plus d'aluminium par cuve en utilisant moins d'énergie.
- Depuis 2005, Rio Tinto Alcan a réduit de 25% sa consommation d'énergie provenant des combustibles fossiles nécessaire à sa production et au chauffage des bâtiments.
- Depuis 2011 avec un bilan d'économie d'électricité de plus de 250 millions de kWh, Rio Tinto Alcan est membre Élite du réseau Électrique d'Hydro-Québec qui satisfait à des conditions plus exigeantes et reconnaît l'excellence en matière d'efficacité énergétique.

Rio Tinto Alcan salue la journée mondiale de la Terre

Découvrez les solutions durables de Rio Tinto Alcan
choisirdessolutionsdurables.com



Rio Tinto Alcan

ACTUALITÉS

GASPÉSIE

La nouvelle cimenterie ne sera pas soumise au BAPE

Les écologistes craignent d'importants impacts environnementaux pour la région

THIERRY HAROUN

Port-Daniel — Un projet de cimenterie de plus de 500 millions de dollars financé par des promoteurs de Montréal et qui verra le jour à Port-Daniel, en Gaspésie, ne sera pas soumis à l'examen du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

L'avis de ce projet, dont *Le Devoir* a obtenu copie en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, indique qu'il a été déposé par son promoteur avant le 22 juin 1995, date à laquelle les normes environnementales ont été resserrées par le gouvernement de Jacques Parizeau.

Il n'a donc pas à être soumis aux évaluations du BAPE, confirme la porte-parole du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Héléne Simard.

Les certifications d'autorisation délivrées en 1996 et dont nous avons obtenu copie sont à jour. À l'échelle environnementale, un rapport d'analyse du MDDEP daté du 7 février 1996 (menant à la délivrance de la certification) souligne que «la principale répercussion provient des émissions atmosphériques, lesquelles comprennent des matières particulaires, des oxydes d'azotes, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, du dioxyde de soufre, des métaux lourds et des substances toxiques telles des HAP [hydrocarbures aromatiques polycycliques]».

Dans un autre rapport (15 juillet 1996), on note parmi les impacts appréhendés l'éventualité d'un déversement et l'entrave aux activités de pêche.

«On va demander des compensations financières s'il y a altération de l'habitat du homard», prévient le directeur de l'Association des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, Onil Cloutier.

Selon Denis Boucher, le porte-parole de Gisement McInnis, le promoteur de la nouvelle cimenterie, «le projet est assujéti à des normes environnementales excessivement strictes. On veut faire de cette cimenterie un modèle en Amérique du Nord».

Il n'a toutefois pas été en mesure de décliner les impacts environnementaux du projet ni la quantité de gaz à effet de serre qui sera rejeté du fait que le choix des équipements reste à être dé-

terminé. S'il ne conteste pas les rapports du MDDEP, il note que les technologies se sont améliorées depuis.

Une situation qui n'a rien pour rassurer le président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, André Béliste. De fait, une des options envisagées pour chauffer le four de l'usine est le coke de pétrole, un sous-produit du raffinage du pétrole. Or, Gisement McInnis n'est pas en mesure de déterminer pour l'heure ni la quantité, ni sa provenance, ni sa teneur en soufre. «Pour nous, c'est clair, on va demander un BAPE. Ça n'a pas de bon sens de ne pas avoir un BAPE avec un projet de cette envergure! On ne connaît même pas le pourcentage de soufre qu'il va y avoir dans le coke de pétrole, voyons donc! C'est pour ça qu'on a besoin d'un BAPE pour y voir plus clair sur l'ensemble du projet!»

«Ça n'a pas de bon sens de ne pas avoir un BAPE avec un projet de cette envergure»

Lancé en 1992 par le fondateur de CIMBEC, Guy Rousseau, ce projet a connu des soubresauts au cours des ans. Les premiers travaux ont eu lieu en 1998. Mais ce n'est que tout récemment que ce projet a été relancé, à la suite de l'acquisition de CIMBEC par Gisement McInnis en janvier dernier.

Gisement McInnis est contrôlé par Beaudier inc., située à Montréal. Cette société d'investissement privée est détenue par la famille Beaudoin (connue pour ses liens avec Bombardier). Guy Rousseau demeure en tant qu'investisseur minoritaire.

À ce titre, des ententes ont été conclues avec tous les créanciers de Cimbec Canada et ceux de la compagnie opérante, soit Cimbec inc. Parmi ces transactions, faites par les firmes Norton Rose et McCarthy Tétrault, une entente à l'amiable avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) a été conclue au début de décembre dernier. La CDPQ avait intenté une poursuite de plus de 38,8 millions de dollars, déposée au palais de justice de Montréal contre CIMBEC, le 30 novembre 2005, dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Cette requête introductive d'instance concernait trois prêts octroyés à CIMBEC par la CDPQ en 1997 et 1998. Si cette entente demeure secrète, la porte-parole de la CDPQ, Sarah-Émilie Bouchard, a indiqué au *Devoir*



THIERRY HAROUN

Le maire de Port-Daniel, Maurice Anglehart, voit d'un bon œil le projet de cimenterie.

«qu'on est satisfait du règlement et on a obtenu le meilleur remboursement dans les circonstances».

Ce projet est présentement évalué à entre 500 millions et 750 millions de dollars, précise Denis Boucher, ajoutant que le tout sera complété au mieux dans trois ans et que des travaux de forage débuteront dans les prochains jours.

De 400 à 500 emplois seront créés lors des travaux et près de 150 emplois permanents pendant l'exploitation du site qui contient 450 millions de tonnes de calcaire (près de 100 ans d'exploitation). La production annuelle pourrait atteindre deux millions de tonnes de ciment, lequel sera chargé dans des bateaux

amarrés au terminal du site à destination des marchés étrangers, dont les États-Unis, l'Europe, voire l'Afrique.

Ce projet d'envergure réjouit le maire de la petite ville gaspésienne. Les transactions de décembre dernier ont rapporté à la municipalité la somme de 63 965 \$ (taxes et titres) par le biais de six paiements effectués en février dernier par Gisements McInnis. «Écoutez, c'est du sérieux, c'est la famille Beaudoin qui investit. On est très content du projet!» lance le maire, Maurice Anglehart.

Collaborateur du Devoir

DÉCLARATION DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ

Nous, professeures et professeurs des universités au Québec :

- réaffirmons notre plein appui aux étudiantes, étudiants et notre opposition à la hausse des droits de scolarité universitaire;
- demandons, de toute urgence, un moratoire sur la question des droits de scolarité;
- dénonçons la position de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, qui endosse l'intransigeance et les directives du gouvernement du Québec;
- réclamons avec insistance que l'Assemblée nationale du Québec convoque un vaste débat démocratique sous la forme d'États généraux sur l'université québécoise.

APPENAP Association des professeures et professeurs de l'École nationale d'administration publique
 SPUQ Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal
 SPPUQAC Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi
 SPPUQAR Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Rimouski
 SPUQAT Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
 SPUQO Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais
 SPPUQTR Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières
 SPPUS Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke

Tous membres de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

ACTUALITÉS

TERREBONNE

Des accrocs dans l'octroie de contrats

La Ville a «généralement respecté» la loi, dit le ministère des Affaires municipales

JEANNE CORRIVEAU

Après avoir examiné 248 contrats octroyés par la municipalité de Terrebonne entre janvier 2009 et décembre 2010, le ministère des Affaires municipales conclut que la Ville a «généralement respecté» les dispositions de la Loi sur les cités et villes.

Le ministère a toutefois relevé certains accrocs aux règles d'octroi de contrats, notamment en ce qui a trait au fractionnement de contrats qui, selon le vérificateur, aurait été fait sans motif valable.

La situation s'est notamment produite lors de l'octroi de quatre contrats à une firme de génie-conseil en février et mars 2009 pour les plans et devis de travaux de pavage et d'aqueducs. Selon le ministère, la Ville aurait dû regrouper les contrats totalisant 283 450 \$ et recourir à un appel d'offres public plutôt que de procéder par appel d'offres sur invitation. Dans une note publiée dans le rapport, la Ville soutient que, selon elle, il valait mieux séparer les contrats compte tenu de la nature distincte des travaux à réaliser.

Le ministère ne nomme pas la firme en question, mais il

s'agit de Nacev Consultants, une entreprise dirigée par Jean Leroux. M. Leroux est accusé de fraude et de complot dans le cadre de l'opération Gravier menée à Mascouche mardi dernier.

Dans un autre dossier, le ministère reproche à la Ville d'avoir accordé un contrat de gré à gré à une firme pour divers travaux préparatoires relatifs à l'aréna de Terrebonne alors qu'elle aurait dû procéder par appel de soumissions sur invitation.

Six contrats

Au total, les situations jugées problématiques par le ministère touchent six contrats municipaux.

La Ville de Terrebonne se dit satisfaite des conclusions de cette vérification qui, a souligné hier Joël Goulet, le coordonnateur aux affaires publiques à la Ville de Terrebonne, avait été réclamée par le maire Jean-Marc Robitaille. «Il s'agit d'erreurs de bonne foi qui n'ont pas porté préjudice à la population», a assuré M. Goulet. «On est contents. On peut maintenant passer à autre chose.»

Le Devoir

MASCOCHE

Richard Marcotte veut rester en poste

Le maire est accusé de fraude, de complot et d'abus de confiance dans la foulée de l'enquête de l'escouade Marteau

JEANNE CORRIVEAU

À l'issue d'un long interrogatoire au quartier général de la Sûreté du Québec (SQ) hier matin, le maire de Mascouche, Richard Marcotte, qui fait face à des accusations de fraude, de complot et d'abus de confiance, a fait savoir son intention de demeurer dans ses fonctions.

Après être descendu de l'avion dans la nuit de jeudi à hier, alors qu'il revenait d'un séjour à Cuba, le maire de Mascouche a été cueilli par les enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ) qui l'ont conduit à leur quartier gé-

néral. M. Marcotte a été interrogé pendant de longues heures avant d'être libéré vers 11h hier matin. À un journaliste qui lui demandait s'il avait l'intention de démissionner, M. Marcotte a répondu: «Pas question, je suis encore le maire.»

Richard Marcotte est l'un des 15 individus arrêtés dans le cadre de l'opération Gravier menée par l'escouade Marteau. Deux entreprises, soit BPR Triax et Transport et Excavation Mascouche, sont également visées par des accusations.

Maire de Mascouche depuis une vingtaine d'années, Richard Marcotte aurait bénéficié

des largesses d'entrepreneurs et d'ingénieurs. Selon l'acte d'accusation, on lui reproche d'avoir accepté un séjour sur le bateau *Touch* de l'entrepreneur Tony Accurso et d'avoir reçu un cadeau de dix voyages de terre que lui aurait livrés Transport et Excavation Mascouche, une entreprise appartenant à Normand Trudel, qui fait également face à des accusations dans cette affaire.

La perspective de voir le maire demeurer en poste ne sourit guère au conseiller municipal Serge Hamelin, qui entend demander sa démission lors de la prochaine séance du

conseil municipal qui aura lieu le 14 mai prochain. M. Hamelin déposera une motion à cet effet afin que tous les conseillers se prononcent sur le sujet. «La grogne à l'égard de M. Marcotte a commencé il y a plusieurs années, a-t-il expliqué au *Devoir*. Ce que les citoyens me disent, c'est: "Qu'importe qu'il soit reconnu coupable ou non, on ne veut pas d'un maire qui s'est fait arrêter, qui a passé une nuit complète au poste de police pour se faire interroger et qui va passer en cour bientôt", a-t-il expliqué.

Le Devoir

Compteurs intelligents

La Régie entendra une sommité en radiofréquences

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

La Régie de l'énergie a décidé d'entendre au début de mai le D^r David Carpenter, un spécialiste de réputation internationale en matière d'impacts sur la santé des champs électromagnétiques.

Le témoignage du D^r Carpenter, dont le rapport *Bio Initiative* a servi de base au changement de politique du Conseil de l'Europe à propos de l'exposition aux champs électromagnétiques, a été requis par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et le groupe Stratégies énergétiques.

Comme le rapportait *Le Devoir* hier, le procureur d'Hydro-Québec, M^e Jean-Olivier Tremblay, s'opposait à la venue du D^r Carpenter. La société d'État estime que les compteurs intelligents sont conformes aux «lignes directrices» de Santé Canada et que ce ministère et son équivalent québécois ont «conclu à l'absence de risques pour la santé

des compteurs de nouvelle génération».

Le régisseur responsable du dossier des compteurs intelligents, M^e Richard Lassonde, précise dans sa décision rendue hier que l'opinion du D^r Carpenter lui sera utile pour «savoir si les émissions de RF [radiofréquences] des compteurs de nouvelle génération en question peuvent constituer un risque de dommage grave ou irréversible pour la santé [en référence au principe de précaution de la Loi sur le développement durable du Québec]».

L'intérêt manifesté par le régisseur Lassonde pour les questions de santé dans la cause sur les compteurs intelligents tombe à zéro dans la cause dite «tarifaire», dans laquelle Hydro-Québec demande l'autorisation d'imposer un tarif d'environ 200 \$ par année à ceux qui refuseraient qu'on installe chez eux un compteur intelligent doté d'un émetteur de RF.

En effet, dans une autre décision rendue la veille, le régis-

seur Lassonde et deux de ses collègues ont statué que dans la cause sur le tarif de retrait, «la Régie n'acceptera aucune preuve» relative à l'hypersensibilité électromagnétique ou à tout autre impact sur la santé.

Cause tarifaire

Pour les trois régisseurs, ces questions «ne sont pas pertinentes» et ils ne permettront même pas que les preuves déposées dans le dossier des compteurs intelligents, dont l'expertise du D^r Carpenter, soient versées dans le dossier de la cause tarifaire. Ils estiment que les questions de santé n'ont pas à être débattues dans une cause où l'option de retrait peut être exercée par un client d'Hydro-Québec sans qu'il ait à fournir de justification.

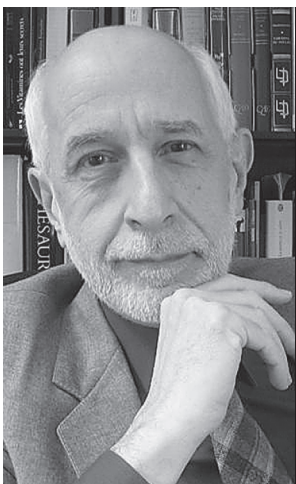
Pour M^e Dominique Neuman, le procureur de l'AQLPA, le témoignage du D^r Carpenter permettra «de contrebalancer celui du médecin d'Hydro-Québec, qui prétendait que la science était uniforme sur le fait que de telles émissions ne représentent

aucun risque pour la santé. Le D^r Carpenter pourra présenter l'état actuel des recherches, lesquelles sont nombreuses à identifier de tels risques».

Quant à la décision des trois régisseurs de n'entendre aucune preuve sur les questions de santé dans la «cause tarifaire» sur les frais de l'option de retrait, il s'interroge sur la suite des choses.

«En effet, précise M^e Neuman en entrevue, si des gens choisissent de faire remplacer leur compteur, c'est précisément par mesure de précaution afin de réduire l'impact sur leur santé ou celle de leur famille. Et c'est précisément pour ce motif principal que nous souhaitons demander que cette option soit gratuite. Or il est de la juridiction de la Régie de déterminer si l'option sera gratuite ou non. Nous étudions donc la récente décision de la Régie afin de voir s'il nous sera encore possible de lui demander la gratuité de l'option pour ce motif.»

Le Devoir



Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

www.stores-de-qualite.ca

OPAQUE, SOLAIRE, TRANSLUCIDE

- Toiles à rouleau - Stores romains
- Panneaux coulissants
- Stores verticaux PVC
- Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal
- Toiles pour verrière - Stores extérieurs
- Persiennes

ESTIMATION GRATUITE

MONTRÉAL: 514-231-8677 LONGUEUIL: 450-445-9829 LAVAL: 450-627-3716 TROIS-RIVIÈRES: 819-696-8677 QUÉBEC: 418-654-8677

RABAIS

50%

OU

INSTALLATION GRATUITE

L'Artisan du Store

Fabriqué au Québec

Décor
Claude Bouchard

2362, Beaubien E, Montréal (Qc)
www.artisan-du-store.ca

Le 22 avril, on se fait un printemps!

Hommes, femmes et enfants de bonne volonté
Nous nous rassemblons pour dire au monde que nous avons à cœur
La terre riche, généreuse et fragile que nous habitons
Et la défense du bien commun en ce pays.

www.22avril.org

LE 22 AVRIL 2012, 14 HEURES, PLACE DES FESTIVALS, MONTRÉAL - LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT SUR L'ENVIRONNEMENT DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC!

AOLPA
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE



Centrale des syndicats
du Québec
CSQ

Fondation
David Suzuki
LES SOLUTIONS SONT DANS NOTRE NATURE

équiterre

Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec
FTQ

GREENPEACE

Jour de la Terre-
QUÉBEC

LES
AÏELER
CITOYENS

Alternatives
La solidarité en action

ARTISTES
PAIX

CENTRE
D'ÉCOLOGIE
URBAINE DE
MONTRÉAL

M

Église
catholique
de Montréal

Coalition Eau Secours!
L'eau! Pas une goutte de trop!

Environnement
Jeunesse

fondation
Béati

Église verte
Green Church

GREENLAND

MAISON DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Pour que le Québec
ait meilleure MINE!

Nature Québec
sensible à tous les milieux



**PIKNIK
ELECTRONIK**

UDA



MERCİ AUX CİTOYENS, COMİTÉS ET REGROUPEMENTS DE COMİTÉS DE CİTOYENS DE PARTOUT AU QUÉBEC QUI FONT QUE CET ÉVÉNEMENT EST POSSIBLE.

ACTUALITÉS

Expulsion imminente de la famille guinéenne

Une famille menacée d'expulsion du Canada n'a pu quitter le pays comme prévu jeudi soir. Le personnel de l'Aéroport international Pierre-Élliott-Trudeau, de Montréal, a refusé de les accepter à l'embarquement, car les documents nécessaires n'ont pas été produits.

Toujours dans l'attente de son expulsion, la famille guinéenne de Kankou Keita Mansaré demeure sur le qui-vive puisque les procédures pourraient être complétées aujourd'hui.

L'avocat de la famille, M^e Salif Sangaré, explique que les Mansaré doivent être prêts à quitter le Canada à tout moment. Selon lui, les services d'immigration ont amorcé une lutte psychologique qui maintient la pression sur les membres de la famille qui ont jusqu'ici subi deux fois les procédures d'expulsion.

M^e Sangaré multiplie les efforts de dernière minute, en préparant une demande de contrôle judiciaire à l'encontre des convocations abusives contre sa clientèle. Il souhaite ainsi obtenir un sursis de renvoi. Il estime que les Mansaré ne souhaitent pas demeurer illégalement au pays, mais veulent être entendus et faire valoir leurs appréhensions.

La famille originaire de Guinée, qui est arrivée au Québec en 2007 et compte cinq enfants âgés de 9 à 20 ans, fonde sa demande de résidence sur des raisons humanitaires.

La Presse canadienne

EN BREF

Cols bleus: pas de décision de la CRT

Québec — La Commission des relations de travail (CRT) ne rendra pas de décision avant la semaine prochaine concernant la plainte des cols bleus contre la Ville de Québec. Le syndicat des employés manuels estime que la Ville de Québec n'avait pas le droit de mettre à pied ses employés auxiliaires plus tôt cette semaine. Rappelons que la Ville a procédé à 162 mises à pied quelques heures avant la tenue d'un vote de grève en prétextant un manque de travail. Une bonne partie de l'audience d'hier a été consacrée à entendre les témoignages de sept employés mis à pied. Ces derniers ont raconté à la commissaire Anne Parent que le travail ne manquait jamais durant cette période de l'année et qu'ils s'attendaient à travailler à temps plein tout l'été. Rappelons que les villes n'ont pas le pouvoir de mettre leurs employés en lockout.

— Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les espaces bétonnés autour des écoles secondaires du Québec devraient être convertis en des espaces plus stimulants pour les jeunes, selon une professeure d'architecture de l'Université Laval.

Densifier les écoles secondaires

Une chercheuse propose d'utiliser l'espace extérieur des écoles pour en faire des jardins, des parcs et des habitations

ISABELLE PORTER

Québec — Les grands espaces bétonnés autour des écoles secondaires sont gaspillés, déplore la professeure d'architecture Carole Després, qui propose d'en faire des espaces stimulants pour les jeunes, et même des lieux d'habitation.

«Il y a des aires d'asphalte incroyables autour des polyvalentes. C'est pour des autobus scolaires qui sont là une demi-heure le matin et une demi-heure le soir. On n'a pas besoin d'aller reconduire les jeunes à la porte... Pourquoi ça ne serait pas un parc?», lance la chercheuse, qui dirige un groupe de recherche sur les banlieues à l'Université Laval.

Avec une moyenne de 1000 élèves, ces espaces conçus pour en accueillir 3000 pourraient aller chercher de nouveaux revenus en vendant des terrains aux villes, explique-t-elle. «J'imagine de l'habitation de densité moyenne, de petites maisons en rangée.»

Dans le cadre d'un atelier, ses étudiants ont imaginé différentes façons d'utiliser cet espace: serres pour les cours de biologie, jardins urbains, parcs où les jeunes pourraient pratiquer des sports, installations de Bixi.

«Il n'y a pas d'argent qui est alloué à l'aménagement des terrains. Qu'on s'en serve comme

lieu d'activité autrement que comme stationnement. À l'heure de la pause, les jeunes sortent et on les trouve assis sur les bordures de béton.»

L'équipe de Mme Després vient de compléter une recherche de deux ans sur l'étalement urbain et son impact sur la santé des adolescents, leurs habitudes de marche et de vélo. Deux cent quarante jeunes de la région de Québec ont participé à l'enquête qui ciblait cinq écoles secondaires privées, et cinq publiques.

«Il n'y a pas d'argent qui est alloué à l'aménagement des terrains. Qu'on s'en serve comme lieu d'activité autrement que comme stationnement.»

Les résultats révèlent que ce n'est pas le revenu des parents ou leur niveau d'éducation qui a le plus d'incidences sur les déplacements actifs chez les adolescents, mais bien les facteurs urbanistiques (la «marchabilité» du secteur résidentiel, la distance entre le domicile et l'école, le fait que la résidence soit centrale ou pas, etc.).

L'étude conclut que le profil dominant d'adolescents (44 %) n'atteint aucun des standards de saines habitudes de vie en matière de nutrition et d'activité physique, alors que les ados qui marchent pour aller

à l'école ou dans leur quartier (40 %) ont un pointage supérieur. «La ville étale les rend un peu prisonniers des transports motorisés», explique Mme Després. «Ils ne sont plus capables d'être physiquement actifs au quotidien.»

Environ 75 % des jeunes ciblés par l'étude résident en banlieue éloignée ou en périphérie et 85 % de leurs déplacements se font en voiture.

La chercheuse déplore qu'ils ne soient pas plus nombreux à fréquenter l'école de leur quartier, ce qui leur permettrait de s'y rendre à pied ou à vélo et d'avoir un mode de vie plus sain.

Le hic, explique-t-elle, c'est que l'avènement des programmes spécialisés dans le réseau public pousse un nombre grandissant de parents à inscrire leurs jeunes dans des écoles éloignées. Ainsi, dans 39,4 % des cas, c'est ce facteur qui a dicté le choix de l'établissement contre 16,9 % pour l'école de quartier.

«Est-ce qu'on gagne à envoyer nos jeunes très loin en pensant qu'ils vont faire du sport? demande Mme Després. Avec le temps qu'ils perdent [dans les transports], ils pourraient faire autre chose.»

Le Devoir

QUÉBEC

Les clients d'un hôtel auraient été épiés par un agent de la SQ

MARTIN OUELLET

Québec — La Sûreté du Québec (SQ) mène une enquête au sujet d'un de ses agents qui aurait utilisé une caméra de surveillance de l'Assemblée nationale pour se rincer l'œil à travers les fenêtres d'un hôtel voisin.

Selon les allégations d'un employé de l'Assemblée nationale, rapportées plus tôt cette semaine par le quotidien *Le Soleil*, le policier voveur se serait servi d'une caméra juchée sur le Parlement pour observer les ébats et autres activités intimes de clients de l'hôtel Hilton, situé tout près.

La manipulation illicite de la caméra de surveillance provenant du poste de contrôle de la SQ, a raconté l'ancien employé, qui travaillait comme gardien à l'Assemblée nationale pendant la dernière année. Son contrat n'a pas été reconduit.

D'après son témoignage, corroboré par deux anciens collègues, la caméra 81 du Parlement aurait été braquée sur les fenêtres éclairées de l'hôtel Hilton «à plusieurs occasions» pendant les quarts de nuit. Des activités généralement pratiquées dans la plus stricte intimité auraient alors été observées.

Au Canada, le voyeurisme est un crime passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Comme les allégations visent l'un de ses membres, la Sûreté du Québec a demandé à son service des affaires internes de la direction des normes professionnelles de faire enquête. «La sécurité du Parlement est assurée en grande

partie par la Sûreté du Québec et les allégations concernent un membre de la SQ. Nous avons ouvert une enquête hier [jeudi] et nous en sommes encore à l'étape des vérifications», a confirmé, peu loquace, le porte-parole de la SQ, Richard Gagné, hier.

L'affaire est embarrassante pour l'Assemblée nationale. «On a jugé les allégations assez sérieuses pour demander à la Sûreté du Québec de faire enquête sur la mauvaise utilisation présumée de la caméra. Quant à la personne en cause, on ne sait pas c'est qui. Je n'ai pas de nom. C'est pour ça qu'il y a une enquête», a dit le conseiller en communication à l'Assemblée nationale, Jean-Philippe Laprise.

Champ visuel restreint

Entre-temps, des mesures ont été prises pour restreindre le champ visuel de la caméra de surveillance en question de façon à ce que les chambres de l'hôtel soient hors de portée.

Le directeur de l'établissement hôtelier, Dany Thibault, s'est dit satisfait des assurances que lui ont données les responsables de la sécurité de l'Assemblée nationale. «Ils ont pris des procédures pour empêcher que le Hilton soit espionné par les caméras. Et d'après ce que je comprends, c'est probablement un incident isolé. Que voulez-vous que je fasse de plus, je ne peux pas déplacer l'hôtel, je peux juste dire à nos clients que je suis désolé, que c'est hors de notre contrôle», a déclaré M. Thibault, manifestement agacé par l'intérêt des médias pour cette affaire.

La Presse canadienne

Hydro Québec
PARTENAIRE DES CONCERTS

9 et 10 juin

WEEK-END BRAHMS

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN
YANNICK NÉZET-SÉGUIN

Desjardins
PARTENAIRE EN TITRE

— CHEF Yannick Nézet-Séguin — VIOLON Benjamin Beilman

SAMEDI 9 JUIN, 19 H 30 — Symphonies n° 1 & 2

DIMANCHE 10 JUIN, 16 H — CONCERTO POUR VIOLON Symphonies n° 3 & 4

À la Maison symphonique
orchestremetropolitain.com

transat | 25.
Découvertes

C'EST COMME VOUS VOULEZ

GRÈCE LA MAGNIFIQUE

LE PANORAMIQUE

ATHÈNES • KALAMBAKA • DELPHES OU ARACHOVA • NAUPLIE • MYKONOS • 4 NUITS EN CROISIÈRE

➤ 16 JOURS/24 REPAS
➤ HÔTELS 4★

DÉPARTS GARANTIS
6, 13, 20 ET 27 MAI, 3, 10, 17 ET 24 JUIN, 1^{er}, 8, 15, 22 ET 29 JUILL., 5, 12, 19 ET 26 AOÛT
AUTRES DÉPARTS EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE

A PARTIR DE **3469\$** AIR TRANSAT

LE FIL D'ARIANE

ATHÈNES • KALAMBAKA • DELPHES OU ARACHOVA • NAUPLIE • MYKONOS • PAROS • SANTORIN

➤ 16 JOURS/17 REPAS
➤ HÔTELS 4★

DÉPARTS GARANTIS
6, 13, 20 ET 27 MAI, 10, 17 ET 24 JUIN, 1^{er}, 8, 15, 22 ET 29 JUILL., 5, 12, 19 ET 26 AOÛT
DÉPART ACCOMPAGNE : 2 SEPTEMBRE

A PARTIR DE **3839\$** AIR TRANSAT

VILLES D'ART ET BOHÈME DU SUD
BUDAPEST • VIENNE • SALZBOURG • BOHÈME DU SUD • CESHY KRUMLOV

➤ 12 JOURS/24 REPAS
➤ 2 JUILLET, 3 ET 17 SEPT.

A PARTIR DE **2819\$** AIRFRANCE

JOYAUX DE FRANCE
PARIS • MONT ST-MICHEL • BAYEUX • VALLÉE DE LA LOIRE

➤ 9 JOURS/12 REPAS
➤ 20 MAI, 9 SEPT., 7 OCT.

A PARTIR DE **2709\$** AIR TRANSAT

TOUR D'EUROPE CLASSIQUE
BRUXELLES • RHÉNANIE • LAC LUCERNE • VENISE • RÔME • MONTECATINI • RIVIERA FRANÇAISE • LYON • PARIS

➤ 14 JOURS/20 REPAS
➤ 26 MAI, 16 JUIN, 14 JUILLET ET 8 SEPT.

A PARTIR DE **3049\$** AIR TRANSAT

clubvoyages 1866 777-0608 clubvoyages.com

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double basés sur les départs suivants : Le Panoramique : 8 JUILLET / La fil d'Ariane : 24 JUIN / Villes d'Art et Bohème du Sud : 2 JUILLET / Joyaux de France : 20 MAI / Tour d'Europe classique : 16 JUIN. Incluent les taxes et toutes les promotions calculées, ainsi que la prime de fidélité. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées du 21 au 23 avril 2012, sous réserve de disponibilité. Certaines conditions s'appliquent. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Transat Découvertes Edition 2011-2012. Transat Découvertes est une division de Transat Tours Canada Inc., titulaire d'un permis du Québec (n° 825121).
Prix excluant le 2,00\$/1000\$ de services touristiques achetés qui représente la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

ACTUALITÉS

MANIFESTATION AU SALON PLAN NORD

Ingrédients réunis pour un cocktail explosif

LISA-MARIE GERVAIS

Une grève étudiante qui s'éternise depuis deux mois. Un stérile dialogue de sourds. Des manifestations qui s'accumulent. Et un Salon Plan Nord, pour parler de grosses affaires. Tous les ingrédients étaient réunis pour que le cocktail soit explosif. Dans des affrontements d'une rare violence, une protestation étudiante a complètement dégénéré hier dans les rues de Montréal.

Dans un jeu du chat et de la souris, l'escouade anti-émeute du Service de police de Montréal a mis plusieurs heures pour mater les manifestants qui ont allumé de petits feux et monté des barricades pour bloquer des rues. À des tirs de roches et de morceaux de béton, les policiers ont riposté en lançant des bombes lacrymogènes et assourdissantes et tirant des balles de caoutchouc. Bilan de cette houleuse escarmouche: plus d'une dizaine de voitures vandalisées, un Palais des congrès passablement saccagé, au moins six blessés, dont quatre policiers, et 17 arrestations.

«Je ne peux pas dire que la manifestation d'aujourd'hui [hier] a été pacifique», a dit avec prudence Ian Lafrenière, le porte-parole du Service de police de Montréal. Toutefois, il a clairement laissé entendre que les débordements n'étaient pas l'œuvre seule des étudiants.

«On n'est pas capable d'attribuer tout ce qui s'est passé au mouvement étudiant. Il y a des gens qui étaient là avec une intention criminelle», a poursuivi le sergent Lafrenière, en comparant ces affrontements aux émeutes qui ont parfois lieu lors des finales de hockey. «On a arrêté des gens et 100 % d'entre eux n'avaient même pas vu le match. Est-ce qu'il y avait des manifestants qui avaient de mauvaises intentions et qui étaient loin de la cause étudiante? C'est très possible.» Un groupe d'individus portant des drapeaux vert et noir à l'effigie du mouvement anarcho-primitiviste a été aperçu sur les lieux. Les adeptes de ce mouvement prônent le rejet radical de la civilisation industrielle, source principale d'aliénation.

Le mouvement de protestation étudiante avait pourtant démarré pacifiquement. Répondant à l'appel de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), quelques centaines de manifestants s'étaient réunis vers 11h à la place Émilie-Gamelin au métro Berri-UQAM. Le peloton s'est mis en branle, portant une bannière noire sur laquelle était peint en blanc «la grève est étudiante, la lutte est populaire». Scandant les traditionnels slogans, les étudiants, gonflés à bloc, avançaient à grandes enjambées, déterminés à aller se faire entendre au Palais des congrès où le premier ministre Jean Charest avait convié des gens d'affaires intéressés par le Plan Nord.

Arrivés aux abords du Palais des congrès, les étudiants se sont mis à courir. Des policiers sous de lourdes armures les attendaient. Pendant que des étudiants manifestaient bruyamment à l'extérieur et frappaient dans les fenêtres, d'autres ont profité d'une brèche créée par la sortie d'une voiture du garage pour s'engouffrer dans l'édifice. Ils ont été repoussés par un contingent de sécurité, qui a notamment utilisé du poivre de Cayenne, et l'allocution du premier ministre Charest a été retardée.

À l'extérieur, le chaos régnait. Des objets, comme une poubelle, ont été lancés et des vitres ont également été fracassées. Les policiers ont com-

mencé à vouloir disperser la foule avec du poivre de Cayenne et des bombes fumigènes. C'est à ce moment que l'attroupement a été déclaré illégal et que la plupart des étudiants sont partis. Mais un noyau dur de manifestants bien déterminé à résister a tenu tête au corps policier intimidant.

Ont suivi des affrontements «action-réaction» d'une violence déstabilisante. L'agent Lafrenière parle «d'assauts». «Dans une manifestation de milliers de personnes, il y a un seul acte, mais là, c'était des assauts. On a vu des gens attaquer des policiers et partir en courant», a-t-il soutenu. Les policiers n'ont pas raté l'occasion de charger les manifestants à plusieurs reprises.

Réactions d'indignation

Le porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, a qualifié la situation d'inquiétante. «On franchit des limites qui sont dangereuses à franchir, je crois. Il va certainement avoir des débats et des réflexions de fond à notre congrès dimanche», a-t-il noté. Pour lui, ce ne sont pas les associations étudiantes qui peuvent lancer un appel au calme. «On n'a pas le pouvoir de freiner l'augmentation de tension à laquelle on assiste. Je crois que ce pouvoir de calmer le jeu est entre les mains du gouvernement. La ministre [Line Beauchamp] et le premier ministre Charest devraient prendre la situation au sérieux.»

La Fédération étudiante universitaire (FEUQ) déplore l'escalade de violence et de l'intimidation constatées envers des manifestations étudiantes pacifiques. L'attitude du gouvernement, qui a incité les administrations universitaires à obtenir des injonctions et à tenir coûte que coûte les cours, n'a fait que jeter de l'huile sur le feu. «C'est une attitude qui est indigne d'un gouvernement au Québec», a fait savoir Martine Desjardins, la présidente de la FEUQ.

Elle a appelé au calme, tout comme le président de la Fédération étudiante collégiale (FECQ), Léo Bureau-Blouin. «On invite les étudiants à rester pacifiques et le gouvernement pourrait faire la même chose avec les policiers», a-t-il déclaré.

La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a accusé le premier ministre de jeter de l'huile sur le feu en voulant maintenir la hausse des droits de scolarité. «C'est lui qui doit tendre la main. Ce qu'il a proposé aux étudiants est inacceptable, une hausse inacceptable, alors c'est lui qui est responsable actuellement des dérapages que l'on connaît, et qui sont bien sûr condamnables, mais c'est lui qui en est le premier responsable», a-t-elle affirmé.

Il est temps que le conflit se règle, a dit un étudiant du cégep de Saint-Jérôme. «Je suis surpris de la résilience des étudiants, mais découragé du temps de réaction du gouvernement à entamer un dialogue», a-t-il indiqué. «Les deux parties sont désespérées. Les étudiants sont tannés de simplement protester avec des pancartes. Et comme rien n'est fait, c'est pas étonnant de voir que ça dérape», a-t-il conclu.

La CSN, qui a pris part à la manifestation organisée par la CLASSE, a pour sa part montré du doigt les forces de l'ordre pour expliquer l'escalade de la violence. «La manifestation a été pacifique jusqu'à ce qu'un policier, sans raison, décide d'asperger un jeune avec des gaz lacrymogènes. Du coup, ils ont sorti l'artillerie lourde et s'en sont pris violemment aux manifestants pour les faire reculer, les tabassant à coups de matraque même s'ils reculaient sans résistance. Le comportement des forces policières n'a été que provocation», a dénoncé Jean Trudelle, le président de la FNEEQ-CSN, par voie de communiqué.

Avec la collaboration de Mélissa Guillemette
Le Devoir

TERRE

«Je ne suis pas un grand militant d'ordinaire, mais là, je trouve que c'en est trop. C'est une action citoyenne, peu importe nos convictions.»

SUIITE DE LA PAGE 1

une pétition sur Internet qui fait le pendant à une autre, en cours sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

Des représentants de plusieurs formations politiques, canadiennes et québécoises sauf celle des conservateurs, tiendront d'ailleurs dimanche vers 13h, juste avant le départ de la manifestation, une séance de signatures pour marquer leur adhésion à l'atteinte des véritables objectifs du protocole.

Le projet de faire une manifestation pour la Terre, d'une ampleur que les organisateurs espèrent sans précédent, a pris forme sous la poussée du réalisateur Dominic Champagne, qui a élargi le mouvement en janvier, et mobilisé plusieurs artistes qui entendent traduire maintenant à leur façon un «non» collectif autant envers la manière québécoise d'exploiter ses ressources minières, gazières et énergétiques, que celles d'Ottawa dans le dossier des sables bitumineux.

«Ce n'est pas toutes les années que le Canada se retire du protocole de Kyoto, qu'on lance un projet d'envergure comme le Plan Nord, qu'on parle du pétrole à Anticosti, qu'on parle de gaz de schiste, de la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2. Et on n'est même pas encore tout à fait remis de l'erreur boréale», explique Dominic Champagne. C'est pourquoi l'édition 2012 du Jour de la Terre constitue un appel plus large à la protection des ressources naturelles, autant du côté de Québec que d'Ottawa.

D'autres forces sociales

Mais aux citoyens qui ont ces enjeux à cœur s'ajoutent demain de nombreux groupes: des employés de Rio Tinto Alcan en lockout, des étudiants en grève, des autochtones qui ne se sentent pas écoutés, etc. Une trentaine de femmes innues ont réalisé une longue marche de 900 kilomètres pour venir participer à l'événement de demain. «On demande la reconnaissance de nos droits», explique la porte-parole des femmes, Clémence Simon, qui a encore le projet de complexe hydroélectrique de la rivière Romaine sur le cœur. «Et on est contre le Plan Nord, parce que notre territoire, c'est notre seule richesse. Nos grands-parents nous ont dit de ne jamais le vendre.»

L'idée qui réunit tout le monde, c'est celle du «bien commun», dans la lignée des indignés, explique Dominic Champagne: «La formule des indignés, c'est l'opposition du 1 % de la population qui est la plus riche et des 99 % qui restent. On sait que la principale source d'appauvrissement des collectivités, c'est l'exploitation des ressources. Les étudiants ont posé une question importante ce printemps, c'est à nous de participer du même printemps en posant la question de l'utilisation de nos richesses naturelles.»

Le directeur général de Plknic Electronik, Nicolas Cournoyer, qui prend part à l'événement pour une quatrième année, fait partie de ceux qui ressentent ce ras-le-bol. «Je ne suis pas un grand militant d'ordinaire, mais là, je trouve que c'en est trop. C'est une action citoyenne, peu importe nos convictions. Chaque citoyen aura une cause à cœur.»

Les organisateurs s'attendent à ce que des dizaines de milliers de personnes se retrouvent à côté de la Place des Arts, d'où la manifestation s'ébranlera à 14h. Des autobus et voitures doivent partir d'au moins une cinquantaine de villes. Déjà plus de 40 000 personnes ont signé la Déclaration du Jour de la Terre en ligne.

Ils espèrent battre le dernier record de mobilisation autour d'enjeux environnementaux au Québec: celui de 2005, lors de la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques, qui avait réuni environ 30 000 personnes. «Ça va nous montrer aux décideurs que les citoyens ont de réelles préoccupations pour l'environnement, pense Sidney Ribaux, cofondateur d'Équiterre.

Une fois réunis à la place des Festivals, les participants prendront part à une gigantesque chorégraphie. En bon metteur en scène, Dominic Champagne espère recréer un arbre géant avec tous les manifestants présents.

Après une marche de moins d'un kilomètre, dont la destination reste un secret, les participants arriveront à l'endroit où le créateur de *L'homme qui plantait des arbres*, Frédéric Back, aura justement planté un arbre. Un grand concert en plein air leur sera offert. Au menu: Mes Aïeux, Diane Dufresne, Lisa LeBlanc, Betty Bonifassi, Samian et plusieurs autres.

À 14 heures précises, les clochers des églises devraient sonner dans la plupart des municipalités du Québec. L'équipe du Jour de la Terre invite les personnes qui ne peuvent se rendre à Montréal à se réunir sur les perrons d'église pour manifester leur appui aux enjeux environnementaux.

Le Devoir

■ Lire aussi notre cahier spécial
Jour de la Terre

Tzeporah BERMAN

AVEC MARK LEIREN-YOUNG

VERTES ANNÉES

OU LA VIE D'UNE ÉCOLOGISTE
PAS COMME LES AUTRES

«Un récit enlevé qui nous entraîne dans les coulisses de quelques-unes des plus grandes batailles environnementales au Canada. Ce qui m'a surtout étonnée, c'est que Tzeporah Berman ne jouisse pas encore de la célébrité qu'elle mérite.»

Nicola Ross, *The Globe and Mail*

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

464 pages • 29,95 \$



CHAREST

SUIITE DE LA PAGE 1

des congrès, attendus de pied ferme par autant de policiers antiémeute. Les heurts qui ont suivi ont retardé le déroulement des activités pendant une heure, en plus de semer une certaine commotion parmi les participants et les organisateurs du Salon Plan Nord.

Le premier ministre n'a d'ailleurs pas manqué de marquer le coup en raillant les étudiants repoussés à coups de matraque et de bombes assourdissantes à quelques mètres de là. «Le Salon Plan Nord, que nous allons ouvrir aujourd'hui est déjà très populaire; les gens courent de partout pour entrer», a-t-il laissé tomber au milieu de son discours, esquissant alors un large sourire. Des propos qui ont déclenché des éclats de rire dans la salle, y compris chez certains des journalistes présents pour couvrir l'événement.

«À ceux qui frappaient à notre porte ce matin, on pourrait leur offrir un emploi, et dans le Nord autant que possible, ce qui va tous nous permettre de continuer à travailler fort», a poursuivi Jean Charest au cours d'une allocution où il a aussi invité les convives à faire du Plan Nord un «héritage pour nos enfants».

Les propos du premier ministre ont été rapidement dénoncés par les regroupements étudiants et les partis de l'opposition. La Fédération étudiante universitaire du Québec s'est dite «sidérée par l'arrogance» du premier ministre. «En dénigrant la plus vaste et importante mobilisation étudiante de l'histoire du Québec, Jean Charest, qui est aussi ministre de la Jeunesse, a dévoilé tout le mépris que ce gouvernement a envers la jeunesse québécoise. Avons-nous affaire à un clown ou à un premier ministre à l'écoute de la jeunesse? C'est indigne d'un chef d'État et il doit s'excuser pour ses propos», a fait valoir sa présidente, Martine Desjardins.

«Alors que le gouvernement Charest démontre quotidiennement son incapacité à régler le conflit qui l'oppose aux étudiants sur la question des droits de sco-

larité, le premier ministre, à l'occasion du Salon Plan Nord, a jugé bon de s'improviser humoriste et de railler les étudiants qui manifestent et qui font face à une répression policière de plus en plus brutale. Il doit cesser de s'amuser aux dépens des étudiants, reprendre ses esprits et régler le dossier», a-t-elle ajouté.

La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a elle aussi décrié les propos du premier ministre. «Je crois qu'il a envenimé le conflit. Il a jeté de l'huile sur le feu et c'est complètement irresponsable. Il avait commencé cette semaine, vous remarquerez à l'Assemblée nationale, à faire des blagues de très mauvais goût. Mais aujourd'hui, ses blagues ne sont pas seulement de mauvais goût, elles sont provocatrices à l'endroit des étudiants.»

À Victoriaville, où s'ouvrait le congrès de fondation de la Coalition avenir Québec, son chef, François Legault, a fait une sortie virulente contre Jean Charest. «Vous en connaissez beaucoup de chefs d'État qui font des blagues alors qu'il y a une émeute à l'extérieur?» a lancé le chef caquiste dans un point de presse. «C'est triste à dire, mais je pense qu'aujourd'hui [hier], le Québec n'avait pas de premier ministre.» François Legault estime «totalement inacceptable» que Jean Charest ait ainsi fait «preuve d'arrogance».

Réagissant au tollé soulevé par ses propos, le bureau du premier ministre a publié un communiqué en début de soirée hier. «Le gouvernement prend la question de l'intimidation et de la violence très au sérieux. D'autant plus que la manifestation d'aujourd'hui a sans aucun doute été l'une des plus dures depuis le début du conflit», y a d'abord souligné M. Charest.

«Les propos que j'ai tenus lors de mon discours ont été cités hors contexte et interprétés par certains comme si je prenais la situation à la légère. Ce n'est pas le cas. Les gens dans la salle l'ont très bien compris. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux ont été brusqués à leur arrivée», a-t-il ajouté.

Hausse «raisonnable»

Au cours d'un point de presse suivant son discours au Palais des congrès, le chef libéral a

aussi répété que la «violence» était «inacceptable pour la société québécoise». «Ce n'est pas le reflet de nos valeurs au Québec. On ne peut pas accepter de vivre dans une société où on cherche à faire avancer ses intérêts avec l'intimidation, avec la violence, la haine. Comme premier ministre du Québec, je n'accepterai pas ça. Les Québécois ne l'accepteront pas non plus.»

Sur la question de la hausse des droits de scolarité, son gouvernement demeure toujours aussi intraitable. «On a une position qui est très, très, très raisonnable», a-t-il insisté. Mais est-ce que Québec pourrait consentir à un moratoire, le temps de négocier une solution avec les étudiants? «L'avenir du Québec n'est pas dans les moratoires et les gels», a fait valoir Jean Charest. Il a aussi réaffirmé que la grève étudiante serait en fait un «boycoit». «L'État québécois n'est pas l'employeur des étudiants et les étudiants ne sont pas nos employés.»

Chose certaine, les manifestations d'hier ont volé la vedette au grand happening organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) pour les gens d'affaires intéressés par le Plan Nord. Tous les accès au Palais des congrès — protégé par une imposante présence policière — ont été bloqués par les forces de l'ordre pendant une partie de l'après-midi. Même les participants au Salon ne pouvaient ni entrer ni sortir du vaste immeuble. Plusieurs d'entre eux ont semblé passablement ébranlés par l'ampleur des événements. Règle générale, les personnes avec qui *Le Devoir* a discuté ont condamné les actions des étudiants.

Par ailleurs, la CCMM a diffusé un communiqué pour signaler que les activités de son Salon Plan Nord étaient «maintenues», et ce, malgré les «perturbations». Il doit être ouvert au grand public aujourd'hui toute la journée.

Avec la collaboration de Robert Dutrisac
et Mélissa Guillemette
Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces
et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390